



Demande de passe sanitaire après vaccination à l'étranger

Mis en ligne le mercredi 11 août 2021

Pays hors zone UE-EEE-Suisse et hors COM



Vous avez été vacciné(e) dans un pays étranger hors de la zone UE-EEE-SUISSE et hors COM.

Demandez votre **passé sanitaire valable sur le territoire français** en suivant le lien ci-dessous :

[Demande de passe sanitaire en cas de vaccination à l'étranger hors UE \(procédure pour les ressortissants français et leurs ayants droit\) - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](https://diplomatie.gouv.fr/fr/actualites/la-demande-de-passe-sanitaire-en-cas-de-vaccination-a-l-etranger-hors-ue-procedure-pour-les-ressortissants-francais-et-leurs-ayants-droit) 